

Cyclofiche n° 1184 du 13/01/2017

Bonjour,

Alors que l'accès vélo est interdit sur le chemin lacustre qui démarre au port de Mémard derrière le boulodrome G. Dufourd, aucun aménagement n'a été prévu pour que les cyclistes puissent entreposer en toute sécurité leurs vélos. Seuls deux pieux en bois totalement inadaptés ont été installés à proximité du port de Mémard. Il serait, à ce sujet assez pertinent de soumettre, aux services concernés par le choix des parking à vélos, des systèmes qui permettent de sécuriser les deux-roues.

— COMMENTAIRE ROUE LIBRE 01/04/2017

Les deux poteaux installés ne sont effectivement pas très adaptés au stationnement des vélos. Le problème a déjà été signalé par ailleurs, les mêmes équipements installés à AQUALAC.

L'agglomération a un projet de voie verte Aix nord/St-Innocent qui passera non loin du départ du sentier au fil de l'eau. Il nous semble donc opportun d'agrandir le parc de stationnement vélo à Mémard, et d'y installer des équipements adaptés.

Réponse MAIRIE 12.04.2017

La demande d'installer des équipements adaptés et supplémentaires est pertinente. Les systèmes en place n'étant pas satisfaisant, il serait intéressant que Roue Libre nous propose des équipements adaptés et sécurisants aux besoins des 2-roues.

COMMENTAIRE ROUE LIBRE 20.04.2017

Nous transmettrons nos propositions à la ville dans les meilleurs délais



Remontée de terrain de cyclistes du quotidien, en vue d'améliorer les aménagements cyclables.